

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

92/50

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE MICHAEL WILSON,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE
ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
À LA CONFÉRENCE VISIONEXPORT 92

MONTREAL (Québec)
Le 14 octobre 1992

Mesdames et messieurs. C'est avec un très grand plaisir que je me retrouve à Montréal, au coeur même de cette vibrante et grande métropole française de l'Amérique du Nord. Deuxième ville en importance du Canada et plaque tournante de l'économie du Québec, c'est en même temps un centre culturel et financier incontesté du Canada. C'est ici même que j'avais rencontré, il y a six mois, mes homologues des États-Unis et du Mexique au beau milieu des négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Cet Accord, dont je vais vous parler aujourd'hui, nous venons d'en parapher la version juridique la semaine dernière à San Antonio, au Texas.

L'Accord constitue un autre pilier de la stratégie du gouvernement, qui vise à offrir aux exportateurs canadiens un meilleur accès aux marchés internationaux. Et c'est précisément dans ce but, la recherche de nouveaux débouchés pour nos produits et pour nos services, que nous sommes réunis ici dans le cadre de VisionExport 92. Vous pourrez poursuivre cet après-midi les discussions sectorielles et géographiques de ce matin, ainsi que les rencontres individuelles avec nos délégués commerciaux en poste aux quatre coins du globe. Tout ce programme est conçu pour vous, pour vous aider, vous les exportatrices et exportateurs.

Pourquoi attachons-nous une si grande importance aux exportations? La raison en est bien simple. Tout simplement parce que le commerce extérieur permet notre survie. Un emploi sur trois en dépend. Notre niveau de vie -- qui fait l'envie du monde -- en dépend aussi. C'est largement grâce à notre succès en tant que nation commerçante que nous avons accumulé un produit intérieur brut (PIB) de plus de 22 mille dollars par personne. En termes réels, c'est deux fois plus qu'au milieu des années 60.

Oui, la concurrence est féroce. Elle est vive, mais nous pouvons et devons continuer à rechercher de nouveaux marchés extérieurs. Après tout, c'est le secteur de l'exportation qui nous entraîne hors de cette récession.

Les signes de ce mouvement se font déjà sentir. L'Accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE) nous montre la voie. À titre d'exemple, durant les trois premières années de l'ALE, notre commerce de marchandises a augmenté de plus de 10 %, passant de 292 milliards de dollars entre 1986 et 1988 à 323 milliards de dollars entre 1989 et 1991. Par ailleurs, au cours du premier trimestre de cette année-ci, les exportations à destination des États-Unis ont atteint un record absolu.

C'est pourquoi je veux participer personnellement à l'initiative VisionExport. Je crois qu'en travaillant ensemble, nous pourrons soutenir notre effort d'exportation.

Ce travail ensemble ne fait que continuer. En effet, les exportatrices et les exportateurs du Québec, et de Montréal en particulier, connaissent déjà dans une grande mesure les services

offerts par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Au Centre du commerce international de Montréal, nos délégués commerciaux donnent suite à plus de 10 000 demandes de renseignements par année. À l'échelle du pays, ce personnel dévoué, au service des exportatrices et des exportateurs, a en effet aidé directement 30 000 sociétés exportatrices à décrocher des commandes s'élevant à 140 milliards de dollars cette année. Ces agents du service extérieur ont offert cette aide à partir de bureaux installés partout dans le monde et d'un bout à l'autre du Canada. Montréal constitue un pilier important dans ce réseau.

Le meilleur et le plus récent exemple des réussites québécoises, et en particulier de Montréal, sur la scène internationale de l'exportation, constitue le prix d'excellence à l'exportation canadienne. Ce prix a été remis ici même la semaine dernière. Sur les quatorze lauréats, trois étaient du Québec, dont un de Montréal même, Eicon technology. Cette entreprise, qui conçoit et fabrique du matériel et des logiciels pour systèmes informatiques d'entreprises, exporte en majeure partie en Europe et aux États-Unis. Près de 90 % de son chiffre d'affaires de 50 millions de dollars vient de l'exportation.

Nous pouvons également tous boire à la santé des Breuvages Nora Inc., autre lauréat établi non loin d'ici, à Mirabel. La société prévoit que 84 % des ses ventes viendront des exportations cette année. Nora constitue déjà la deuxième société en importance d'eau embouteillée importée aux États-Unis. Elle vend également en Australie, à Hong Kong, au Japon, en Afrique ainsi qu'au Mexique.

Comme vous le voyez, nos entreprises exportatrices n'ont pas attendu la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), modelé sur l'ALE, pour vendre au Mexique. Cependant, cet Accord ne fera que faciliter davantage nos exportations vers un pays tel le Mexique, qui ne cesse de se transformer et de s'ouvrir aux produits et aux services étrangers.

Pour retourner un peu en arrière, le Canada a entamé les négociations de l'ALENA avec la confiance que lui donnait le succès de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALE).

Notre confiance s'est avérée pleinement justifiée.

Au début des négociations de l'ALENA, nous avons consulté largement les milieux des affaires, et posé trois objectifs :

- * tout d'abord, nous voulions obtenir un plus large accès au Mexique pour les produits et pour les services canadiens. Nous l'avons obtenu.
- * Ensuite, notre but était de renforcer l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et à

améliorer notre accès au marché le plus riche du monde. Nous y avons réussi.

- * Notre dernier objectif était de veiller à ce que le Canada continue d'attirer les investisseurs qui veulent desservir le marché nord-américain. Cela aussi, nous l'avons réalisé.

Nous avons donc atteint nos trois grands objectifs.

Comme l'ALE, l'ALENA a retenu l'attention du monde. Les observateurs étrangers ont été impressionnés par la capacité du Canada de garantir son accès au marché américain grâce à l'ALE. Ils notent maintenant que l'ALENA innove en établissant une alliance économique mutuellement avantageuse entre deux pays industrialisés et une nation en développement.

La revue *Les affaires* écrivait récemment qu'en déverrouillant la porte du marché mexicain, le libre-échange nord-américain offre aux entreprises québécoises un fabuleux potentiel de croissance.

Je suis d'accord. L'ALENA est aussi un solide avantage pour tout le Canada.

Pour le Québec en particulier, l'Accord offre l'élimination immédiate des droits de douane mexicains sur les principaux produits d'exportation du Québec, comme certains types de papier journal ainsi que de papier couché et non couché, la pâte de bois chimique, le bois de construction, les avions, le matériel ferroviaire urbain, les produits médicaux et divers types de matériel industriel.

L'importante industrie québécoise de l'automobile bénéficiera aussi de règles d'origine plus claires et plus précises, notamment pour le calcul de la teneur nord-américaine des automobiles et des pièces automobiles. Mais le pacte canado-américain de l'automobile reste inchangé.

Des augmentations des contingents pour les textiles et le vêtement donneront aux exportateurs canadiens un accès privilégié au marché américain pour les produits qui ne satisfont pas aux nouvelles règles d'origine.

L'ALENA prévoit aussi des dispositions détaillées sur la propriété intellectuelle, notamment dans le domaine pharmaceutique. Ces dispositions sont conformes à la décision récente du Canada de prolonger la protection des brevets et aux dispositions faites dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

D'autres avantages qu'offrira l'ALENA incluent un meilleur accès au dynamique marché mexicain pour les établissements financiers,

de même que pour les services professionnels. Cela comprend la gestion, l'ingénierie, la comptabilité, l'informatique, les services juridiques et le camionnage. L'Accord donne aussi un meilleur accès au Mexique pour les produits agricoles, dont le porc et les aliments transformés. Et bientôt, le sirop d'érable pourra couler librement vers le Mexique avec l'élimination immédiate, une fois l'Accord ratifié, des droits de douane sur ce produit typiquement «des gens de mon pays».

Tous ces avantages ne profitent pas uniquement au Canada en tant que pays industrialisé développé, mais également au Mexique, pays en développement. En effet, l'évolution de la Communauté européenne démontre qu'il est avantageux, tant pour les pays à faibles salaires que pour les pays à salaires élevés, de resserrer leurs liens économiques. Et c'est précisément vers quoi tendaient les pourparlers de l'ALENA : trouver la combinaison où les trois parties seraient gagnantes.

En créant une zone économique ouverte de 360 millions de personnes dont le produit national brut (PNB) combiné dépasse les 7 billions de dollars, nous mettons en place les conditions propices à un foisonnement et à un croisement massifs d'idées, d'énergies et d'aptitudes créatrices. Nous sommes tous susceptibles de devenir plus concurrentiels sur les marchés mondiaux suite à cet Accord.

Le nouvel esprit de dynamisme économique du Mexique, qui se modernise à un rythme étonnant, ouvre bien des possibilités à nos exportateurs de biens et de services. En tout cas, le fait que la banque de Nouvelle-Écosse, comme elle l'annonçait récemment, retourne sur le marché mexicain en association avec un établissement local, est de bon augure.

Lentement mais sûrement, nous nous dirigeons vers une reprise de l'économie mondiale. Nos solides résultats à l'exportation montrent la voie. Lorsque la reprise mondiale se produira, l'ALENA devrait être en vigueur, et tout sera alors en place pour permettre une véritable renaissance de l'économie nord-américaine.

Mais une reprise mondiale soutenue suppose que les nations du monde achèvent avec succès la ronde de l'Uruguay.

Nous n'avons pas de plus haute priorité commerciale.

En tant que nation dont plus du quart du PIB est généré par le commerce extérieur, le Canada a énormément profité du décuplement du commerce mondial depuis la création du GATT en 1947.

Maintenant, comme les autres pays, nous avons un fort enjeu dans la ronde de l'Uruguay. Le succès de ces négociations

signifierait de nouvelles réductions tarifaires et un élargissement des règles du GATT pour inclure l'agriculture, les services et la propriété intellectuelle.

Son échec laisserait à tout le moins le système commercial mondial dans l'impasse sur les questions essentielles; il favoriserait une nouvelle montée virulente du protectionnisme et renverserait la tendance mondiale à la libéralisation économique.

Je crois que d'importants progrès ont été réalisés dans les négociations du GATT depuis le printemps dernier. Le Canada a apporté une importante contribution à la libéralisation commerciale mondiale par son rôle dans la négociation de l'ALE et de l'ALENA. Dans les prochains mois, nous continuerons à faire notre part pour achever avec succès la ronde actuelle des négociations du GATT, qui concrétisera la libéralisation commerciale mondiale.

C'est bien là le but ultime de la stratégie commerciale du Canada. En attendant, nous ne faisons que conclure des traités de libre-échange commerciaux à échelle régionale. Nous attendons en effet, impatientement, le moment où les relations commerciales du monde entier seront libéralisées avec l'élimination des entraves à la libre circulation des biens et des services.

Heureusement pour les exportatrices et pour les exportateurs actuels et futurs d'ici, ce partenariat existe déjà. Où ? Ici même à Montréal. En effet, ce grand centre cosmopolite du commerce peut se vanter de posséder le plus grand Centre du commerce international de tout le pays. Non seulement répond-il à plus de 10 mille demandes par année et gère-t-il 3, 5 millions de dollars au chapitre du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), mais il est avant tout unique en son genre. Car il est le seul à posséder un Centre de ressources en aide multilatérale (CRAM). Le CRAM permet notamment de faire le suivi de toutes les institutions financières internationales au monde, ce qui offre de grands attraits aux exportateurs qui veulent soumissionner les projets de ces institutions internationales.

Le Centre du commerce international de Montréal est également un modèle de coopération entre Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) et Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC). Ce modèle de coopération ne s'arrête pas là non plus. Mais il s'étend aux régions où le Centre offre soutien et appui aux nombreux clubs régionaux de nouveaux exportateurs.

Je vous convie à suivre ce modèle de coopération, que vous commenciez ou que vous poursuiviez votre carrière en exportation. Vous n'êtes pas seuls. Les délégués commerciaux, ici ou à l'étranger, sont là pour vous aider. Ensemble, l'équipe Canada remportera de nouveaux succès sur les marchés mondiaux. La clé, c'est l'esprit d'équipe !

C'est bien un tel modèle de coopération que nous cherchons à l'échelle régionale (ALE et ALENA), internationale et mondiale (la ronde de l'Uruguay au sein du GATT). Raison de plus pour que nous travaillions sans relâche pour maintenir un modèle de coopération et d'harmonie au sein de notre Canada !

Aujourd'hui, nous devons également considérer une question qui déterminera en grande partie notre avenir, celle du référendum du 26 octobre prochain. Certaines personnes veulent rejeter cet accord; je ne suis pas d'accord avec eux. Je crois qu'il s'agit d'un excellent accord qui mérite tout notre appui.

Nous avons devant nous un compromis qui est probablement unique dans l'histoire du Canada. Cet accord est le fruit de négociations entre un premier ministre fédéral, dix premiers ministres provinciaux, trois partis politiques fédéraux, et cinq dirigeants des communautés autochtones. Les gouvernements impliqués représentent quatre gouvernements conservateurs, quatre gouvernements libéraux et trois gouvernements néo-démocrates. Je crois qu'il s'agit de la première fois qu'un si large consensus politique est atteint dans notre histoire.

Selon moi, ce référendum touche trois sujets: l'économie, l'économie et l'économie. Il est d'une importance capitale, pour l'avenir économique de notre pays, que nous disions OUI à ces offres.

L'accord de Charlottetown, c'est de bonnes nouvelles pour notre économie. Un résultat positif au référendum nous permettra de nous attaquer aux vrais problèmes économiques dans chaque région du pays. Les gouvernements pourront travailler ensemble afin de promouvoir notre croissance économique, réduire les coûts de l'administration publique, et améliorer le service qu'ils donnent aux contribuables. C'est ce que les Canadiens et Canadiennes veulent, et ils méritent de l'obtenir. La paix constitutionnelle signifie que les entreprises et les travailleurs pourront consacrer leurs efforts à rendre les sociétés plus compétitives, et à préserver les emplois. Les investisseurs veulent savoir ce que leur réserve l'avenir avant d'investir chez nous.

Mettre fin au marasme constitutionnel, peu importe les ajustements mineurs qui devront être apportés, signifie aussi la fin de négociations sempiternelles, qui réduisent notre capacité de s'attaquer aux autres questions importantes.

La détermination de nouveaux rôles pour les provinces, les territoires, les peuples autochtones, le gouvernement fédéral, le Sénat et la Chambre des communes est un pas important dans le cheminement qui fera du débat constitutionnel une chose du passé. L'accord de Charlottetown est la pierre angulaire du renouvellement du Canada. Cet accord redonnera au pays sa nature

de pays de compromis, de respect et de compréhension, mettant fin à des années de confrontation et de division.

Un vote pour le OUI le 26 octobre signifie aussi un avenir plus prévisible et plus prometteur pour nos jeunes. Les jeunes d'aujourd'hui devront déjà faire face à suffisamment de défis importants, sans que nous leur imposions davantage de paralysie constitutionnelle et d'incertitude économique. Donnons-leur un coup de main en réglant le problème constitutionnel, et en travaillant à leur préparer un avenir économique plus prometteur.

Envisageons quelques instants que l'accord soit rejeté. Que se passerait-il?

Je ne connais pas la réponse précise. Je sais cependant que pour tous les Canadiennes et Canadiens, et pour les gens du Québec en particulier, ce serait une autre occasion ratée de mettre fin à l'incertitude entourant notre avenir politique.

Je sais aussi qu'une nouvelle incertitude politique entraînera une augmentation des pressions en faveur de l'indépendance du Québec, avec toutes les implications politiques, sociales, économiques et financières que cela comporte. Notre économie en souffrirait, c'est certain.

Un «non» voudrait aussi dire la persistance des inquiétudes légitimes des Québécois anglophones et des membres des communautés culturelles quant à l'avenir du Canada, inquiétudes partagées par l'ensemble des Québécois. Vous devez alors vous demander si les risques en valent la peine. Je ne le pense pas.

Pourrions-nous en venir à une meilleure entente si nous rejetions celle-ci? Je ne crois pas que ce soit possible non plus. Et je le dis pour une bonne raison. Tous les dirigeants ayant participé à la négociation ont été critiqués à leur retour chez eux. Critiqués pour leurs concessions, critiqués de ne pas avoir poussé assez loin, critiqués de ne pas avoir obtenu assez. Je crois qu'il n'est pas réaliste de croire que ces dirigeants puissent revenir à la table de négociation après le 26 octobre, et qu'ils puissent bénéficier d'une plus grande marge de manoeuvre.

Certaines personnes disent «déchirons cette entente». Laissons une autre génération de politiciens s'en charger. Ceci prendrait encore cinq, dix, ou quinze ans. Je ne crois pas que les gens qui cherchent à obtenir un sénat triple-E désirent attendre encore 15 ans. Je ne crois pas que les Autochtones, qui désirent obtenir l'autonomie gouvernementale, soient prêts à attendre encore 15 ans. Et il est certain que les tenants de la séparation du Québec ne sont pas prêts à mettre le tout sur la glace pour encore 10 ou 15 ans.

Alors mes amis, si le «non» l'emportait, nous devrions retourner immédiatement à la table de négociation. Nous devrions réouvrir le débat constitutionnel dès le 26 octobre, en comptant sur des chances encore plus minces d'en venir à un compromis honorable. Nous devrions nous poser la question suivante: «pourquoi courir ce risque?». Pourquoi voulons-nous continuer ces discussions constitutionnelles qui durent déjà depuis des années.

Si j'avais été dans cette pièce il y a deux ou trois mois, et que je vous avais demandé ce que nous devrions faire de ces débats constitutionnels, vous auriez probablement tous répondu: «finissons-en au plus vite, occupons-nous des questions économiques, occupons-nous des problèmes qui touchent notre vie quotidienne». Tourner la page sur le débat constitutionnel permettra au pays de s'attaquer de front aux priorités économiques et sociales.

Quel sera le prix d'un «non» en énergies perdues? Quel sera le prix d'un «non» en avenir compromis? Quel sera le prix d'un «non» en priorités économiques remises à plus tard?

Le bon sens nous dit qu'il y aura des conséquences économiques négatives qui découleront d'un «non». Le bon sens nous dit que les tenants du non rêvent s'ils croient qu'un NON n'aura aucune répercussion négative sur l'économie du Québec et celle du Canada. Peu important leurs objectifs à long terme ou leurs motivations personnelles; nous ne pouvons les laisser se faire croire, ou faire croire à d'autres Canadiens et Canadiennes, qu'un vote négatif peut produire autre chose que des conséquences négatives.

Le bon sens nous dit aussi qu'il y a quelque chose qui cloche avec un groupe comme les tenants du «non», qui vous disent volontiers ce contre quoi ils s'opposent, mais qui se taisent complètement lorsque vient le temps d'expliquer leur alternative.

La critique à elle seule ne sert à rien. Les Canadiens et Canadiennes au Québec et ailleurs ont le droit de savoir en détails ce que M. Parizeau, M. Bouchard, M. Manning et les autres tenants du «non» feraient pour régler de façon concrète le problème constitutionnel.

J'aimerais aussi prendre quelques minutes pour regarder la question d'un autre angle. Le major-général Lewis Mackenzie, qui a dirigé nos forces de paix en Yougoslavie jusqu'en juillet dernier, disait récemment dans un discours à Toronto, qu'il aurait aimé, avant que nous nous prononcions sur la question référendaire, faire passer six heures à tous les Canadiens et

Canadiennes dans les rues de Sarajevo, afin de nous faire comprendre notre chance d'être Canadiens.

Nous, Canadiens et Canadiennes, avons de quoi être fiers de notre pays et, dans une large mesure, nous le reconnaissons. Mais nous sommes des gens modestes et peu portés à la vantardise. Au mois d'avril dernier, cependant, une organisation non moins importante que les Nations Unies, a déclaré au monde entier ce que nous n'aurions probablement pas déclaré nous-mêmes, bien que nous en soyons conscients dans une large mesure: notre pays est le meilleur au monde en ce qui a trait à la qualité de vie. Pensez-y bien. Le meilleur au monde. Notre qualité de vie est tellement reconnue de par le monde, que les étrangers qui observent le marasme constitutionnel que nous vivons présentement, ne peuvent pas croire que nous risquions de perdre autant.

Dans le passé, le Canada s'est développé et est devenu l'un des pays les plus prospères au monde. Dans une période de changements rapides sur la scène internationale, la structure de notre pays, et ses institutions, doivent se développer de manière à nous donner les outils nécessaires pour maintenir et améliorer notre qualité de vie. Le renouvellement du Canada, selon les paramètres établis dans l'accord de Charlottetown, nous permettra d'atteindre ces objectifs. L'entente vise à assurer cette qualité de vie, en réformant et en améliorant nos institutions politiques, afin qu'elles servent les intérêts des Canadiens et Canadiennes aussi bien dans l'avenir qu'elles ne l'ont fait dans le passé.

D'ailleurs, la stabilité traditionnelle du Canada témoigne d'arrangements politiques et d'institutions qui ont bien servi les intérêts de tous les Canadiens et Canadiennes par le passé. En tant que pays uni, nous comptons de grandes réalisations économiques à notre actif, des réalisations qui nous portent à être optimistes en ce qui a trait à notre avenir ensemble.

Ouvrons-nous les yeux, et voyons la chance que nous avons d'être Canadiens et Canadiennes. J'aimerais vous dire en guise de conclusion que votre décision du 26 octobre sera cruciale. Ne la prenez pas à la légère. Pour moi c'est clair, l'avenir commence par un OUI.

Je vous remercie.